



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 24.04.2023

Numéro de publication: HR02-1005730933

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la Commission Electrotechnique Internationale, Genève

Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la Commission Electrotechnique Internationale

c/o la Commission Electrotechnique Internationale

rue de Varembe 1-3

Genève

Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la Commission Electrotechnique Internationale, à Genève, CHE-109.767.605 (FOSC du 29.03.2023, p. 0/1005712564). Nouveau but: la Fondation a pour but d'assurer le personnel de la Commission Electrotechnique Internationale (ci après l'employeur), contre les conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès, en leur garantissant des prestations déterminées par voie réglementaire. Le Conseil de fondation peut également octroyer des prestations discrétionnaires aux assurés et à leurs ayants droit se trouvant manifestement dans le besoin. Ces prestations doivent être en lien avec le but de prévoyance. Ces prestations sont financées au moyen de ses fonds excédentaires. Le Conseil de fondation est compétent pour décider des moyens propres à la réalisation du but défini à l'alinéa 1; il peut utiliser à cet effet tout ou partie de la fortune de la Fondation. Pour atteindre son but, la Fondation peut conclure des contrats d'assurance en faveur de tous les bénéficiaires ou d'une partie d'entre eux, ou reprendre à son nom des contrats déjà conclus; la Fondation est alors aussi bien preneur d'assurance que bénéficiaire. En aucun cas la Fondation ne peut assumer des obligations incombant juridiquement à l'employeur, en dehors de ses obligations de prévoyance en faveur du personnel, ni effectuer des versements revêtant le caractère d'une rémunération du travail ou un aspect similaire, frais de gestion mis à part. Statuts modifiés le 06.04.2023.

Registre journalier no 7615 du 19.04.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 62, Date: 29.03.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève